

CAFPI Pro poursuit son activité d'accompagnement des entreprises en recherche d'un financement

Lancée en février 2019 CAFPI Pro poursuit son service de courtage en prêts aux professionnels et entreprises, à l'image de ce qu'il réalise pour les prêts immobiliers. « Notre expérience de plus de 50 ans dans le métier de courtier en crédits, nous permet, même en cette période de crise sanitaire de transposer nos compétences de courtage pour les particuliers à chaque entreprise qui cherche à obtenir un crédit lié à une opération immobilière ou, plus généralement, à financer ses besoins en trésorerie ou ses investissements, avec la nécessité d'être accompagnée par la banque la plus adaptée à son projet », analyse Philippe Taboret, Directeur général adjoint de CAFPI.

Un rôle d'accompagnement et de conseil auprès des entreprises

Grâce à son image de marque acquise dans l'immobilier depuis 50 ans, l'immobilier professionnel représente 40 % des dossiers de CAFPI Pro. Ce département est également sollicité pour l'acquisition de fonds de commerce, le rachat de parts sociales, la transmission d'entreprise, la croissance externe, etc. « Nous sommes également des « chasseurs de risques » et les dirigeants nous approchent pour performer un plan de financement, maximiser des délais bancaires, optimiser des garanties ou contre-garanties. Nous intervenons donc à toutes les étapes importantes de la vie de ces sociétés », explique Cynthia Parietti, responsable développement du marché pro et entreprises CAFPI.

Le rôle de CAFPI Pro est de structurer les dossiers comme les banques le souhaitent, en expliquant aux chefs d'entreprises ce qu'il se passe au niveau des banques et les informer des changements des politiques de risque. « Nous conseillons à nos clients de nous apporter leurs bilans de cette année et leurs prévisionnels pour l'année prochaine, afin de réaliser un diagnostic et les accompagner dans leurs futurs projets », ajoute-t-elle.

Dans cette optique, la démarche ressemble à celle dédiée aux emprunteurs particuliers immobiliers pour lesquels CAFPI obtient, depuis des décennies, les meilleures conditions d'emprunt pour des crédits collant aux besoins de chacun. « Le « meilleur » crédit recherché par CAFPI Pro n'est pas le moins cher dans l'absolu, mais le plus adapté au projet du client, en corrélation aux attentes de nos partenaires bancaires », conclut Cynthia Parietti.

Une période compliquée pour les sociétés

La clientèle de CAFPI Pro est représentée par les artisans, les commerçants, les responsables de TPE & PME, des professions libérales ou encore des professionnels de l'immobilier. Tous ces corps de métiers sont touchés par la crise sanitaire et la mission principale de ce département réservé aux professionnels est de trouver les banques qui financeront les projets de ces entreprises malgré le contexte difficile. « Nous communiquons quotidiennement avec nos clients pour leur donner toutes les informations sur les subventions possibles, tel que le Prêt Garanti par l'Etat. Nous les accompagnons dans cette crise sanitaire que ce soit dans la préparation des dossiers pour les banques, le montage des plans de trésorerie ou la mesure de l'impact de la crise sanitaire sur leur activité. », commente Cynthia Parietti.

Contact Presse

En tant qu'intermédiaire en opération de banques et service de paiement (IOBSP), les courtiers sont aptes à faire le lien entre les besoins et projets des entreprises nécessitant un financement et les banques qui préfèrent recevoir des dossiers complets, afin de gagner du temps et continuer leur activité de financement de la relance économique du pays.

Des nouveaux besoins

Comme il était à prévoir, de nombreuses entreprises devraient affronter des problèmes de trésorerie dans les prochaines semaines, mais cette crise sanitaire les force également à s'adapter. « *Certains corps de métier ne peuvent pas réduire leur surface de vente, à l'image des commerçants. Mais pour les sociétés du tertiaire, la démocratisation du télétravail est une opportunité pour réduire la surface des bureaux et leur permettre d'acquérir leurs locaux, grâce à l'économie réalisée sur le prix au m²* », observe Cynthia Parietti.

Afin de survivre, de plus en plus de dirigeants font le choix de se digitaliser. « *Encore aujourd'hui, près d'un tiers des commerces ne possède pas de visibilité sur internet. Ces opérations de digitalisation nécessitent un investissement, et c'est également dans ce type de recherche de ce financement que nous intervenons* », explique-t-elle.

CAFPI en bref :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France, au Portugal et au Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2019, CAFPI a finalisé 40 000 dossiers, pour près de 9 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Gaëtan Heu
21-23 rue Klock – 92110 Clichy
galivel@galivel.com

Cafpi – 01 69 51 00 00
Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax : 01 69 51 18 18 – p.taboret@cafpi.fr